

COMPTE RENDU SOMMAIRE : REUNION DE CONSEIL du 26.01.2007

Le vingt six janvier deux mil sept à dix neuf heures, le conseil municipal de Quiers sur Bezonde, légalement convoqué le vingt janvier s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Eric PETAT, Maire.

Présents : PETAT E ASSELIN G PILTE P ARCHENAUULT P PIVOTEAU J GARRE M SERRE JP PAVARD M DELAVEAU C

Absents : LE GARREC L VASLIER J GAVARET P (Pouvoir à Monsieur Petat)

Nombre de conseillers

En exercice : 12

Présents : 9

Votants : 10

Secrétaire de séance : PIVOTEAU Jean-Michel

Lecture du compte rendu de la séance précédente.

AGRANDISSEMENT ECOLE : demande de subvention dans le cadre de la DGE 2007

Monsieur le Maire présente au conseil le dossier d'agrandissement de l'école qui a fait l'objet d'une réunion de concertation avec Mme NAUDIN Inspectrice de l'Education Nationale de Montargis Ouest. Le projet représente la construction de 3 classes et des annexes.

Actuellement nous recevons 3 classes dans les locaux construits en 1992 et une classe ouverte en 2006 dans les anciens bâtiments.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- ↳ De programmer ce projet sur le budget primitif 2007
- ↳ De solliciter Monsieur le Sous-préfet pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de la DGE 2007

DESAFFECTATION CHEMINS RURAUX ET DECLASSEMENT VOIE COMMUNALE : MISE A L'ENQUETE

Après avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, décide :

- ❖ De désaffecter les chemins ruraux N° 9 et 110 situé sur la section cadastrale ZH
- ❖ De déclasser la voie communale N° 42
- ❖ De mettre en place trois enquêtes publiques
- ❖ De procéder à la vente après réalisation des enquêtes publiques
- ❖ D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches correspondantes aux enquêtes publiques.

RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil que d'autres subventions peuvent être demandées pour l'agrandissement de l'école.

Le conseil décide qu'une demande sera faite dans le cadre de la réserve parlementaire.

Un dossier fera état de toutes les dépenses, coût des travaux, estimation des études, des honoraires, des frais d'appel d'offres.

ETUDE DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner concernant un terrain situé face à la mairie. Le conseil renonce à utiliser son droit de préemption et autorise Monsieur le Maire à informer Me Canault de cette décision.

DEFENSE INCENDIE : la Gauthellerie, la Milaterie

Lors d'une précédente réunion le conseil avait projeté l'installation d'une défense incendie dans le secteur de la Gauthellerie et de la Milaterie, une estimation a été réalisée. Considérant le montant, le conseil décide de lancer un appel d'offres sous la forme d'une procédure adaptée.

Une demande de subvention sera déposée au Conseil Général pour l'octroi éventuel d'une aide sur la borne incendie. La demande sera établie en s'aidant du premier devis.

ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT (Place du Cèdre Bleu)

Réhabilitation du réseau éclairage public place du Cèdre Bleu.

L'éclairage public principalement dans le secteur de la Place du Cèdre Bleu est défectueux, les câblages sont usagés, l'humidité pénétrant dans les globes accentue le phénomène, deux mats sont endommagés.

Le conseil reçoit deux offres qui ne sont pas comparables, des précisions seront demandées aux entreprises.

Ces travaux seront inscrits au budget primitif 2007

AMENAGEMENT JARDIN DU LOTISSEMENT

Le conseil avait étudié un projet de créer un jardin au milieu du lotissement. Afin de parfaire ce projet, il est prévu d'installer quelques candélabres et d'installer l'arrosage automatique. Plusieurs devis sont attendus, le conseil décide d'inscrire ce projet au budget primitif.

Les travaux peuvent être réalisés par les services municipaux dans le cadre de travaux en régie, une seule tranchée permettrait de passer les canalisations eau/électricité et diminuerait fortement les coûts.

BICROSS

Lors de précédentes réunions le conseil avait décidé la réhabilitation du terrain de bicross et plusieurs propositions pour ces travaux ont été étudiées. Le conseil décide de retenir les entreprises suivantes :

- Jaquet pour la réalisation de la piste
- DMS pour l'installation du réseau eau potable
- Lyonnaise des eaux et EDF pour l'installation des compteurs eau électricité.

ACHAT POSTE INFORMATIQUE

Monsieur le Maire propose au conseil de changer un poste informatique qui n'est plus compatible avec les nouveaux programmes et de compléter la mémoire du serveur. Le conseil approuve cet achat et propose de l'inscrire au budget primitif 2007.

SALON NATURE ET CITE 2007

Le conseil décide de reconduire la prestation réalisée l'an passé, il reste à fixer la date avec les différents partenaires.

Dès mars 2007, un courrier sera fait aux exposants, des nouveaux exposants seront contactés.

PREPARATION KERMESSE SCOLAIRE 2007

Monsieur le Maire informe le conseil que la date prévue pour la kermesse 2007 pose problème, en effet plusieurs autres manifestations sont organisées sur cette même date.

La salle polyvalente étant réservée pour une autre manifestation le week-end suivant, la kermesse ne peut se faire que dans la cour de l'école le 30 juillet.

Le conseil approuve le choix des instituteurs et dit que la fête communale se fera à une autre date. Monsieur le Maire engage les conseillers à réfléchir sur un projet de manifestation.

RECLAMATIONS

Une personne habitant rue de l'Eglise s'inquiète de la dangerosité de sa rue le soir

Une personne demande que la rue du Hallier soit sécurisée.

ELECTIONS 2007

Les conseils sont informés des dates des futures élections :

Présidentielles : 22 avril, 06 mai 2007

Législatives : 10 et 17 juin 2007

INFORMATION CONSEIL GENERAL

Le projet de mise en sécurité piétonnière route de Lorris (Bellegarde – Quiers) devrait passer en commission routière le 13.02.2007 et en commission permanente le 16.03.2007.

La dépense sera inscrite sur l'exercice 2007.

GARE DE VOYAGEURS

Dans une précédente réunion le conseil avait été interpellé par la Société HAMOVAL sur le devenir de la Gare. Le conseil décide de récupérer ce bien et de réfléchir sur l'utilisation qu'il pourrait en être fait. Un courrier sera fait dans ce sens à la Société Hamoval pour connaître les modalités de reprise.

BLASON ET DENOMINATION RUES

Le conseil souhaite présenter le blason en même temps que la nouvelle dénomination de deux rues, la rue de la Gare qui deviendrait, rue Briqueterie Zurfluh ou rue de la Tuilerie Zurfluh et la rue de Quiers qui devient, rue du Grand Orme. Une cérémonie sera organisée en avril 2007.

LOGEMENT 325, rue de la Mairie

Ce logement se libère, le conseil décide d'organiser des travaux avant de le louer, des entreprises de peinture, plomberie, électricité seront contactées.

Plus n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à vingt et une heure trente.